

## **Règlements pour la glace du matin**

### **Selon une entente entre le CPAS et l'aréna,**

Le CPAS offre la possibilité aux patineurs stars de niveau senior (star 4 et plus) une glace de 7h30 à 9h00 les matins de semaine (à déterminer).

Les conditions préalables pour avoir accès à cette glace sont :

- Être membre d'un CPA
- Être un élève d'âge du secondaire ou star 4 et plus

Tarif :

Membre du CPAS (achat d'un minimum d'une heure)

**GRATUIT**

Membre d'un CPA extérieur :

10\$/bloc 1h30

200\$/session (sept à déc) (janvier à avril)

N.B. Les patineurs doivent être accompagnés en tout temps par un entraîneur certifié. En cas d'absence d'un entraîneur certifié, les patineurs pourront patiner si un membre du comité est présent. Par contre, ils ne pourront effectués aucun saut. S'il n'y a aucun adulte, les patineurs devront quitter la surface glacée.